L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 27 JANVIER 1894.

THEATRE DE L'OPERA.

Il y avait du monde, hier soir à l'Opéra, beaucoup plus que nous ne le pensions. Nous avions entendu condamner cette représentation.

Vendredi! Un dissait-on; il ne devait s'y trouver personne. Il y avait cependant une bonne demi salle. La représentation a, du reste, fort bien marché. La distribution était heureuse. Mlle Mary est une excellente Lucie. Les rôles comme celui-là, comme celui d'Ophélie lui vont à ravir; elle est d'avance sûre du succès. La scène de folie lui a valu un rappel très mérité. Une partie des bravos sont allés, aussi droit à la flûte, car on a tort d'oublier tout à fait les instrumentistes, qui, bien souvent, contribuent puissamment au succès de certaines exécutions des artistes de la scène.

Nous n'en dirons pas autant des attaques de quelques instruments de cuivre, attaques qui laissaient un peu trop à désirer. Mais il faisait si froid hier soir! N'insistons pas.

M. Devilliers a été ce qu'il est toujours, un chanteur habile, sachant ce qu'il fait et arrivant toujours là il veut aller, même quand il se manifeste un peu de fatigue dans son chant. Il a été rappelé après son air de la fin; ce n'était que justice.

M. Montfort comprend bien le rôle d'Ashton, un de ses meilleurs, et l'on sait qu'il en a beaucoup de bons. Avec cette voix, à la fois veloutée et généreuse, on arrive à tout, on se tire d'affaire partout, on réussit dans tout.

Ce soir, "Sigurd," avec le personnel que l'on connaît. C'est la soirée fashionable de la semaine. La Direction a bien fait de reproduire une dernière fois le chef-d'œuvre de Reyer—de la rêverie allemande, tempérée par le bon sens et la clarté de l'école française.

Demain, en matinée, "L'Africaine". Le programme ne nous en est pas parvenu. Nous pensons que M. Devriès doit chanter le rôle de Nelusko et l'on sait avec quel habileté il s'en tire, quel cachet il sait donner à son "Tournez au Nord" et à sa chanson "Adamastor". C'est sans doute à Mme Deriance qu'est échu le rôle de Selika dans lequel elle a déjà obtenu beaucoup de succès.

Nous ignorons qui remplira le rôle de Vasco.

Avons-nous besoin de rappeler au lecteur, à l'habitué du théâtre que c'est demain soir qu'a lieu le bénéfice de M. Jouanne, un de nos plus sympathiques artistes, notre premier grand comique, et que l'on donne à cette occasion "Le Jeur et la Nuit." La pièce, toujours très suivie ici, est fort bien montée.

Mlle Leclercq et M. Merly sont bien voulu, pour la circonstance jouer les deux principaux rôles. M. Jouanne sera bien entouré; il a affaire à des gens qui sauront lui donner la réplique.

Le bénéficiaire y remplit un rôle très amusant. Le succès est donc assuré d'avance.

Après-demain, lundi, "Manon," pour le bénéfice de M. Merly—une excellente idée qu'a eu là notre ténor léger, car "Manon" est le grand succès de la saison et son meilleur rôle, à lui, celui où il a obtenu le plus franc, le plus retentissant succès.

Mardi, bal, pas de représentation.

Mercredi, un véritable événement. La première des "Pêcheurs de Perles," un des plus grands succès parisiens, au bénéfice de M. H. Damiens, le sympathique et zélé contrôleur du théâtre. Nous en reparlerons avant le jour de la représentation. Il y aura aussi un intermède, dont nous n'avons pas encore le programme.

GRAND OPERA HOUSE.

Nous voyons avec peine se terminer les représentations de Mlle Rhéa au grand théâtre de la rue Canal. Demain lui succèdera Stuart Robson, un des étoiles de la scène américaine, dans la "Comedy of Errors," de Shakespeare, s'il vous plaît, et un de ses chefs-d'œuvre, une de ses meilleures imitations des sujets tirés de l'antiquité. M. Stuart Robson y est parfait d'un bout à l'autre de la pièce. C'est un de ses triomphes.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Encore deux représentations du "Private Secretary" par James K. Hackett.

Demain, première apparition de Roland Reed, dans la comédie de "Dakota" dont on dit beaucoup de bien, car nous ne la connaissons pas; mais les journaux du Nord en donnent une analyse fort appétissante. Il s'agit d'un cas de divorce traité de main de maître par l'auteur. Roland y remplit le rôle d'un juge tout à fait excentrique. Nous en reparlerons.

THEATRE ST-CHARLES.

Aujourd'hui, matin et soir, les deux dernières représentations de M. Geo. Monroe, "Kaun Bridget." Ce sont les deux dernières occasions d'aller applaudir cette excellente bouffonnerie.

Demain soir, première de "McCarthy's Mishaps"—deux jours par conséquent où le théâtre St-Charles ne désemplira pas; M. Barney Ferguson est le digne successeur de G. W. Monroe et le vaut comme renommée et talent. La pièce "McCarthy's Mishap" est d'ailleurs extrêmement populaire et ne peut qu'attirer la foule.

Dans les couloirs de la chambre :

—Dis donc Cassoulet, qu'est-ce qui t'effrayerait le plus si tu étais député et que tu montes à la tribune?

—Moi! c'est le verre d'eau.

Chez le libraire :

—Je voudrais quelque chose d'intéressant à lire, un peu historique.

—Voulez-vous les *Derniers jours de Pompéi*.

—De quoi est-il mort?

—.....D'une éruption, je crois.

Le *Charivari* signale une curieuse enseigne de perruquier de province :

A LA CHEVELURE D'AB — SALON DE COIFFURE.

Le maire d'Alger a reçu une lettre de l'auteur du tableau les faisant espérer pour le courant de l'hiver la visite de l'escadre russe.

Nos cochers :

—Une voiture, bourgeois?

—Inutile..... je vais à deux pas d'ici.

Le cocher regardant s'éloigner le bourgeois.

—Espèce d'idiot!.... Il croit peut-être que je tiens à aller loin.

Un directeur de théâtre essaye de consoler le père d'un jeune pensionnaire qu'on laisse croupir dans les pannes :

—Croyez moi, il a de l'étoffe, votre fils.

—Alors, pourquoi ne l'employez-vous qu'en doublure?

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après la ditue formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres
Le rescourt de leur ave.
Cas de voleur restitués.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,322. Division A.—Sidney A. Calongne, ses créanciers—Ordre de Cour—Que le compte de biens administrateur, Sidney A. Calongne, soit accepté par la Cour soi profit des créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit et est par ceci tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commencant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit patrimoine, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures légales contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. E. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 10 janvier 1894.

Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—st 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,403—Division B—John G. Moll, Jr, vs, ses créanciers—Ordre de Cour—Que le compte des biens du pétitionnaire John G. Moll, Jr, soit et est accepté par la Cour pour le bénéfice des ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, à son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le 9me jour de février 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de dit patrimoine, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

Signé : FRED. D. DING, Juge

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.
26 janv—au 9 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,322. Division A.—Sidney A. Calongne, ses créanciers—Ordre de Cour—Que les comptes des biens du pétitionnaire Sidney A. Calongne, soit acceptés par la Cour au profit des ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commencant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit patrimoine, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. E. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 10 janvier 1894.

Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—st 12 fév

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 27 Janvier 1894—Indications : Pour la Louisiane.—Temps beau; vents du nord passant à l'est et au sud est.

Température du 23 janvier 1894.
Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne. Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	34	1
Midi	40	4
3 P. M.	44	6
6 P. M.	46	7

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Conrad J. Renz à Lena Weisenburg; Homer H. Mincie à Minnie Jones; Bernard Kearnes à Mary Quilter; Henry Normann à Louisa Ginter; Michel Gisser à Anna Eckerle.

NAISSANCES.—Mmes St-Maurice Forstall, un garçon; Jean Lamazou, un garçon; Eduardo Mendez, un garçon; Wm Bortmann, un garçon.

DÉCÈS.—Paul Bellocq 47 ans; 154 rue Conti; Joseph C. Millon, 7 jours, 199 rue Nord Derbigny; Salvatore Carlino, 26 jours 21 rue Hôpital; Mary Eugénie Girard, 24 ans, 372 rue Royale; Anna Barbara Gall, 74 ans, Champ-Elysées et Liberty; Henry Weston Fairchild 54 ans, 429 rue Prytanée; Charles Frederick Thurm, 58 ans, coin des rues Milan et Tchoupitoulas; Ida Bertrand, 1 an, 104 1/2 rue Louisa; Mary C. Unann, 53 ans, 1279 Avenue St-Charles.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

J. T. Duggan à M. McQuade, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon, les rues Pitt, Prytanée et Berlin, $4,000 comptant.

P. Blaise à Geo. Meitzler, un terrain borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, St Pierre et Prieur, $1,800—$600 comptant.

La Louisiana State Lottery Company à J. S. Rainey, un terrain borné par les rues St-Charles, Perdido, Union et Carondelet, $8,000—$1,666 comptant.

N. Lacassin à L. Lacassin, une portion de terre bornée par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et Ste-Anne, $100 comptant.

A. F. Gardanne à W. A. Plaswirth, un terrain borné par les rues Dauphine, Mandeville, Bourgogne et Espagne, $1,400 comptant.

R. H. Crawford à Mlle C. Owens, cinq terrains bornés par la rue Magnolia, l'avenue Jackson et les rues Plum et Cinquième, $300 comptant.

J. Foley à Mlle M. L. Power, une portion de terre bornée par les rues Bourgogne, Remparts, Port et Lafayette, $1,800 comptant.

C. P. Drolla à L. Fabacher, un terrain borné par les rues Dauphine, Louisa, Bourgogne et Clouet, $2,000 comptant.

La Commercial Home Association à Mme M. Meant, un terrain borné par les rues Magazine, Constance, Erato et Calliope, $1,500 comptant.

Ed Rey à Chas Louque, deux terrains bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Broad et White, $1,300 comptant.

Mme A. E. Peters, Jr, à H. C. Fourton et al., deux terrains bornés par les rues Commune, Gravier, Remparts et Bassin, $2,550—$850 comptant.

La même à H. S. Bell, quatre terrains bornés par la rue State, l'avenue St-Charles, la ligne des marais et Bloomingdale, $2,040—$680 comptant.

J. T. Kelly et femme à Mme L. Bugdahl, une portion de terre bornée par les rues Howard, Freret, Clio et Calliope; $750 comptant.

Suspendu.

Le chef Gaster a suspendu temporairement de ses fonctions l'agent Chamberlain contre lequel une accusation de bris de paix, insultes et abus a été portée devant le conseil de police. Le plaignant est Mme Hauck qui habite rue Magnolia No 297. Il dit que dimanche dernier l'agent est arrivé en état d'ivresse dans ce quartier et que tirant son revolver il a commencé à en menacer toutes les personnes qui se trouvaient dans la rue à ce moment. Il a même, paraît-il, insulté la femme de M. Hauck qui l'a ordonné de s'éloigner. Il a refusé de quitter le quartier et a continué à troubler la paix publique.

L'agent dit que cette accusation est sans fondement. Dimanche dernier, il avait rendu visite à Mme Hauck qu'il connaît très bien et il avait à peine causé avec elle pendant quelques minutes, lorsque est survenu M. Hauck qui lui a ordonné de sortir de chez lui. Chamberlain dit qu'il a obéi immédiatement et que M. Hauck ne peut rien avoir à lui reprocher. Il affirme qu'il pourra prouver facilement la fausseté des accusations portées contre lui.

Vols.

Mme Walch, propriétaire d'une épicerie située rue Bienville, entre Hagan avenue et Rendon, a été réveillée la nuit dernière vers une heure par les aboiements de ses chiens. Elle a en même temps entendu ouvrir la porte de son magasin. Se levant pour se rendre à celle ci elle s'est trouvée en présence d'un nègre qui l'a menacée de l'étrangler si elle ne lui révélait pas la cachette de son argent. Mme Walch, trop effrayée pour pouvoir articuler une parole, n'a pas répondu, mais elle a été sauvée par ses chiens qui ont continué à aboyer avec un tel acharnement que le voleur a eu peur et s'est enfui.

—Un jeune nègre a été arrêté pour avoir volé du charbon à la gare de l'Illinois Central.

—On a arrêté, à la requête de M. C. Wermuth, qui habite rue Royale No 95, sa servante, un négresse du nom de Virginia Marion qui, paraît-il, lui a volé une somme de $25.

—Hier matin à 1 heure, une personne dont l'identité est restée inconnue, a été arrêtée par deux nègres, à l'encoignure des rues Bourbon et Conti. M. Davis, employé de la Section Belle la Cour Criminelle, qui passait à ce moment, a été témoin de l'affaire et a tiré en l'air un coup de revolver qui a effrayé les deux nègres. Ceux-ci se sont enfuis dans la direction de la rue Conti.

Autre vol.

Un cheval attelé à un wagon contenant du poisson et appartenant à J. B. Arnault a été volé, hier matin à 3 heures au Marché Français. Deux heures plus tard, les agents ont conduit en fourrière un cheval attelé à un wagon, dans lequel se trouvait un panier de poisson. Ce véhicule, trouvé à l'encoignure des rues Commune et Claiborne, était celui de M. Arnault. La police a appris qu'il avait été abandonné à l'endroit où il a trouvé par un nègre, qui a vendu le poisson à un marchand du Marché Claiborne.

Affaire Hooper.

L'affaire de Wm Hooper qui est accusé d'avoir blessé le maître du port, M. Fitzgerald, a été remise à mardi prochain, par le juge Ferguson.

Coupable.

L'épicier qui a été arrêté dernièrement pour avoir vendu des liqueurs à des mineurs dans sa boutique située à l'encoignure des rues Roman et Gasquet, a comparu devant le recorder Adams, qui l'a condamné à $25 ou 30 jours.

La Loterie.

Les agents de la nouvelle loterie contre lesquels ont été portées des accusations devant la première cour de recorder, se sont présentés hier devant le juge Adams, mais leurs affaires ont été remises.

Il en a été de même devant la 2ème cour de recorder.

Conseil de Police.

Hier soir a été agitée devant le Conseil de Police, la question de la violation de la loi du dimanche.

Les membres du Board ont décidé, malgré l'avis contraire de l'avocat de la ville, que les violateurs de cette loi devaient être arrêtés sur le champ, et des ordres seront donnés à la police à cet effet.

MENUS FAITS.

Hier matin à 4 heures, un étranger du nom de John Bowen, s'est endormi sur le seuil d'une porte coin Canal et Bassin, auprès d'un nègre qui pendant son sommeil lui a volé une somme de $10.

—Hier matin, à 4 heures, un nommé C. Fonger, employé par la compagnie de l'Illinois Central comme inspecteur de wagons, a été pris d'une hémorragie pulmonaire et a été transporté à l'hôpital.

—Vers 10 heures du matin, une nommée Mary Hawkins, demeurant au No 90 de la rue Sud Bassin, a été légèrement blessée d'un coup de bouteille à la tête par un individu du nom de Major Franklin.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilulles d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

BULLETIN Télégraphique.

Guillaume et Bismarck.

26 janvier—La population de Berlin a applaudi à la communication qui lui a été faite d'une dépêche de Friedrichsruhe, annonçant que Bismarck avait pris le train de 9,30 heures pour se rendre à Berlin afin de mettre le sceau à la reconciliation qui vient d'avoir lieu entre lui et l'empereur après 4 années de relations tendues. Bismarck est parti en compagnie de son fils Herbert et des docteurs Schweinger et Chrysande.

Toute la population était à la gare pour faire fête à l'homme d'Etat au moment de son départ pour la capitale. Six jeunes filles vêtues de blanc lui ont offert une couronne de laurier avec cette inscription : "Bon Voyage". Ces six jeunes filles portaient aussi des corbeilles de fleurs. Celles ci ont été semées sous les pas du prince comme il se rendait de sa voiture à son compartiment. Il portait l'uniforme des cuirassiers jaunes de Magdeburg, un gros pardessus de fourrure et le casque des officiers de l'armée allemande. Il a paru très satisfait de la démonstration qui a été faite en son honneur.

Bismarck est heureux de cette reconciliation qui a eu pour effet d'opérer un changement favorable dans son état, au physique et au moral.

Depuis mardi, jour de la visite de l'officier qui lui a été envoyé par Guillaume, le prince a repris sa bonne humeur et il a fait de longues promenades dans le parc du château.

Il a même répondu personnellement à plusieurs des télégrammes de félicitation qui lui ont été envoyés par milliers.

Il a déjeuné ce matin de bonne heure en famille, et ses domestiques ont paru enchantés de lui voir porter l'uniforme des cuirassiers jaunes qu'il s'avait pas endossé depuis si longtemps.

Il a eu lui même l'air très satisfait, car cet uniforme lui donnait l'air d'un géant tandis que les vêtements civils qu'il porte depuis quelque temps le rapetissent.

Friedrichsruhe et Berlin étaient pavoisées et encombrées de curieux qui ont acclamé le prince au passage.

A Berlin, la population encombrait les rues de très bonne heure afin de trouver une place aussi favorable que possible sur le parcours de la gare au château pour apercevoir et saluer au passage le grand homme d'Etat.

Guillaume avait en d'abord l'intention d'aller lui-même attendre son ex chancelier à la gare, mais au dernier moment il a été obligé de lui exprimer ses regrets de ne pouvoir mettre ce projet à exécution, étant obligé d'aller à la même heure à une autre gare pour recevoir le roi de Saxe.

Dans les rues et sur les avennes par lesquelles Bismarck devait se rendre de la gare au château, la foule était si compacte que la police et les troupes parvenaient difficilement à la contenir. Toutes les magasins et toutes les maisons étaient dorées.

Le prince est arrivé à 1 heure, et il a été chaleureusement acclamé sur son parcours. Le prince a été lui-même l'objet de manifestations comme il ne s'en était jamais produit, et il a manifesté sa satisfaction par des sourires et des saluts adressés de tous côtés dans la foule. C'est le prince Henry de Prusse frère de l'empereur, qui est allé attendre Bismarck à la gare, entouré d'un brillant état-major. A l'arrivée du train, ceux qui ont reconnu le prince par la portière l'ont acclamé et leurs cris, répétés par la foule qui se trouvait en dehors de la gare, ont couru d'un bout à l'autre de la ville de Berlin comme une traînée de poudre.

En descendant du train, Bismarck a été reçu par le prince Henry, et il est monté sur une plateforme où se trouvaient réunies un grand nombre de personnalités.

Après quelques discours de bienvenue, et l'échange de compliments de circonstance, le prince Henry a conduit l'illustre visiteur à l'un des carosses, qui s'est mis en marche au milieu de hourrahs assourdissants. Beaucoup de personnes dans la foule ont versé des larmes et on peut affirmer que personne, ni roi, ni empereur n'a jamais été l'objet de semblable réception à Berlin. A l'arrivée au palais, le prince Henry a conduit Bismarck avec toutes les marques possibles de déférence et de respect, au milieu d'un double cordon de cuirassiers.

L'empereur a reçu son visiteur entouré d'un brillant état-major se composant des officiers du plus haut rang. Les trois fils de l'empereur étaient présents à cette réception dont la cordialité a étonné le prince. A 2 heures de l'après midi, on a servi dans les appartements privés de l'empereur un lunch de trois couverts, l'un pour l'empereur, l'autre pour l'impératrice, le troisième pour Bismarck. L'empereur portait l'uniforme des cuirassiers de Silésie.

Guillaume a fait venir pour la circonstance les cuirassiers de Magdeburg, qui composent le régiment de Bismarck.

Un détachement de ce régiment a été placé comme garde d'honneur à l'entrée des appartements du prince.

Après le lunch, Bismarck s'est retiré dans ses appartements pour se reposer et Guillaume est allé faire une promenade à cheval.

Les manifestations enthousiastes qui avaient commencé à l'arrivée du prince ont duré toute la journée et les princes ses et l'impératrice ont été obligés de paraître plusieurs fois aux fenêtres de leurs appartements pour saluer la foule.

A 3 heures, le chancelier Caprivi et les secrétaires d'Etat se sont rendus au château où ils ont laissé leurs cartes.

Exécution.

26 janvier—Une exécution capitale vient d'avoir lieu à Chicago.

Le condamné était un nommé A. Martin qui avait assassiné sa maîtresse dans un garni de la rue Green.

Il a marché à la potence le sourire aux lèvres et un cigare à la bouche.

La corde dont on s'est servi est celle avec laquelle on avait pendu les anarchistes, et elle n'a pas résisté à la secousse, le condamné est tombé lourdement sur le sol.

Il a été relevé et le médecin qui assistait à l'exécution, a déclaré que la colonne vertébrale ayant été cassée, une seconde pendaison était inutile.

On s'est cependant procuré une autre corde et le condamné a été une seconde fois lancé dans l'espace.

Il a nié jusqu'au bout sa culpabilité, s'exprimant en ces termes :

"Il y a des hommes qui ont cherché la mort parce qu'ils croyaient à une vie meilleure. Aujourd'hui, je hais la mort. Je ne veux pas mourir. Si j'ai tué Alice Martin, cette femme que j'aimais si tendrement, je prie Dieu, en cette minute, la dernière que j'aie à passer sur la terre, de me punir de la damnation éternelle. Messieurs, s'il y a parmi vous un homme qui ait le cœur vraiment généreux, il doit s'imposer le devoir de retrouver l'assassin d'Alice Martin. Adieu."

En France.

M. Alphonse Humbert, député de la Seine, soupait au café de Paris, avenue de l'Opéra, avec une actrice, à une heure assez avancée de la nuit. A une autre table se trouvait un monsieur, qui pouvait également et qui finit par importuner M. Humbert par les regards persistants qu'il fixait sur l'actrice.

M. Humbert s'est levé, dirigé vers l'étranger et lui a dégainé un coup de poing sur le nez. Il s'en est suivi une lutte acharnée. Quelques garçons de salle sont vite allés chercher la police qui a séparé les combattants. M. Humbert et l'étranger ont échangé leurs cartes.

—Le gouvernement français a décidé d'ouvrir une enquête sur les scandales concernant la marine. Il fera aussi poursuivre devant les tribunaux ceux qui ont fourni à M. Clémenceau les renseignements sur lesquels il a basé ses attaques contre l'administration de la marine Il est probable que l'on poursuivra aussi M. Clémenceau comme complice, pour avoir reçu des documents volés et les avoir publiés dans l'intention de nuire aux intérêts de l'Etat.

L'émission de bons.

26 janvier—Le comité du judiciaire a soumis au sénat une résolution dans laquelle il conteste au secrétaire du trésor le droit d'émettre des bons.

Au Brésil.

Les dépêches reçues de Rio disent que l'Aquidaban, lorsqu'il est entré dans la baie le 11 janvier, aurait pu passer inaperçu. Il a profité d'un épais brouillard et lorsqu'il s'est trouvé en face des forts il leur a tiré une bordée. Les garnisons étaient endormies à cette heure matinale, car elles n'ont répondu à cette attaque que lorsque le vaisseau se trouvait déjà à plus d'un quart de mille.

Une autre dépêche dit que Peixoto gagne tous les jours du terrain et que la victoire définitive lui appartiendra.

La défaite de Vasquez.

Vasquez a été obligé de se réfugier dans la ville de Tegucigalpe et d'abandonner les hauteurs desquelles il comptait défendre la capitale.

Cette position a été prise par le général Orkez, de l'armée ennemie. 400 soldats de l'armée de vasquez sont passés à l'ennemi et beaucoup d'officiers de l'armée du Honduras ont annoncé qu'ils se joindront au général Bonilla.

Le Costa Rica a reconnu le nouveau président et les dépêches ajoutent même qu'il est dans la capitale.

On prétend que Vasquez s'occupe de sa sécurité personnelle.

Les troupes du Nicaragua resteront au Honduras jusqu'à ce que le président Bonilla ait adressé ses remerciments au président Celaya.

Board of Trade National.

Presse Associée—

26 janvier—Après une discussion aussi longue qu'animée sur le Torrey Bankruptcy Bill, par les membres du Board of Trade National, des résolutions recommandant l'adoption de cette mesure, ont été votées.

Tué.

26 janvier—Une dépêche de Chicago annonce que J. Mulvehill, un des membres du Conseil Municipal de cette ville, a été blessé dans un bar-room d'un coup de revolver auquel il a succombé. Le café se trouvait plein de consommateurs, et l'un d'eux, qui était ivre, ayant tiré un revolver de sa poche, le conseiller municipal s'est jeté sur lui pour le désarmer, mais il n'a pas été assez prompt et il a été mortellement blessé.

La Ventilation de la Chambre.

26 janvier—Depuis la réunion du 52ème Congrès, on n'a pas cessé de se plaindre de la ventilation défectueuse de la Chambre. On a même attribué à ce fait la mort de plusieurs représentants. Le comité de ventilation et d'acoustique s'est réuni pour tâcher de résoudre la question des améliorations qui s'imposent depuis si longtemps, et les membres du dit comité ont consulté des experts. On pense que l'on va s'arrêter au plan proposé par l'ingénieur de la ville qui a suggéré la création de ventilateurs au haut des murs, près du plafond.

Un voleur assassiné.

26 janvier—R. Goodale, un fermier de 72 ans, habitant seul dans une petite maison dans le voisinage d'Afton, Iowa, a été trouvé assassiné chez lui. A la suite de la faillite d'une banque dans laquelle il avait perdu une somme de $460, il avait résolu de garder son argent chez lui, et on savait qu'il était possesseur de grosses sommes. Il a été victime d'un voleur qui l'a assassiné pour lui dérober sa fortune. Le voleur s'est emparé de deux portefeuilles que le fermier avait l'habitude de porter sur lui, mais de forts sommes ont échappé à ses perquisitions. Le vieillard portait sur différentes parties du corps seize blessures, chacune desquelles était suffisamment grave pour causer la mort.

Liverpool, 26 janv.—Le tableau hebdomadaire du coton est comme suit :

Ventes de la semaine. 71,000 balles: coton américain, 61,000 balles; pour la consommation: 70,000 balles; pour exportation: 8,000 balles; exportations actuelles 6,000. Recettes 144,000 balles; de coton américain 113,000 balles. Stock américain 1,561,000 balles, américain, 1,304,000. Stock flottant, 298,000 balles, américain 290,000. Pour les vaisseaux 5,000 balles; les exportateurs 3,000 balles.

Le Recensement en Angleterre.

Le gouvernement anglais vient de publier un rapport général sur les opérations du recensement décennal de 1891, portant spécialement sur la population de l'Angleterre et du pays de Galles.

En avril 1891, cette population était de 29 002.525 habitants, soit 3,028,000 de moins qu'en 1881. Aujourd'hui, en tenant compte de l'accroissement proportionnel, elle doit atteindre 30,000,000 d'habitants et sera probablement de 32 473,000 à l'époque du prochain recensement, c'est à dire en 1901.

Ce rapport contient aussi, sur la population totale de l'empire britannique, des données intéressantes.

On y estime la superficie totale de l'empire, Iles-Britanniques et colonies comprises, à 11 millions de milles carrés, soit 28,479,000 kilomètres carrés, soit trois fois celle de l'Europe, et la population à 372 millions qui se décomposent ainsi : Dans le Royame-Uni (Angleterre, Galles, Ecosse, Irlande), 37 millions 700.000; dans les colonies, 240.587,500; dans les sphères d'influence, 93,500 000.

L'analyse de la population des colonies donne les résultats suivants : 292.200.000 habitants en Asie; 29,500,000 en Afrique; 6 700,000 en Amérique; 4,276,000 en Australasie.

Il y a en Angleterre 62 villes ayant plus de 50.000 habitants et la population de ces 62 villes prises dans leur ensemble a augmenté de 14 1/2 0,0

Londres, en 1891, comptait 4,211,743 habitants, chiffre de population de 396.000 sur 1881. C'est-à-dire dans la proportion de 10.4 0,0, proportion inférieure à celle des villes en général et à celle de tout le royaume qui est de 11 7 0/0.

Parmi les autres détails du recensement, on relève des chiffres curieux. Ainsi, le nombre des maisons habitées en Angleterre et dans le pays de Galles est de 5,451,497; celui des maisons inhabitées, de 372,000, et celui des maisons en construction, de 38 000. La moyenne des habitants par maison, 5 32 par maison contre 5.38 en 1881, ce qui est à peu près insignifiant.

Au point de vue de la proportion des sexes et de l'état civil, le recensement offre des particularités curieuses. Il y a plus de femmes que d'hommes, comme dans presque tout l'univers, mais la proportion est énorme, car il y a 14,052,000 hommes et 14,950,000 femmes, ce qui donne au beau sexe une majorité de 896,723! Si l'on comptait comme étant en Angleterre tous les marins et les soldats qui en sont partis, les femmes auraient encore une majorité de 700,000.

Les directeurs du recensement se plaignent de ce que leurs compatriotes du sexe féminin les ont trompés sur leur âge par suite de "leur désir, dû à diverses raisons, de paraître avoir entre vingt et vingt-cinq ans." Cela est démontré, disent-ils, avec une logique aussi rigoureuse que peu galante, par ce fait que le nombre de femmes ayant déclaré que leur âge de vingt à vingt cinq ans est beaucoup plus considérable que celui des jeunes filles de quinze à vingt ans dans les recensements précédents. Ces statistiques sont sans pitié, et voilà les femmes mariées accusées par deux de mensonges et prises, on peut le dire, en flagrant délit. Ces dames n'avaient pas pensé à cela.

Le moyenne des mariages de 1881 à 1891 est 7o fécrieure à ce qu'elle était dans la décade précédente et explique dans une certaine mesure la diminution dans l'accroissement de la population. Chose singulière au premier abord, le nombre des hommes mariés et celui des femmes mariées, qui devrait être le même, diffère, et le recensement donne 65,000 femmes mariées de plus que d'hommes mariés. Cela tient, disent les rédacteurs du rapport, à ce qu'il y a un certain nombre de maris à l'étranger et, ajoutent-ils obstamment, à ce que, probablement, "il est des femmes qui se déclarent épouse, alors qu'elles n'ont pas de droit strict à cette qualité". La périphrase est jolie.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 18,131. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par H. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, ses chaises de cuisine de la rotonde de l'Hôtel St Charles, entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 60' de façade à la rue Prytanée sur 110' de profondeur, entre lignes parallèles, étant ce qui est désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1892.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de façade à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre étant sur le côté après la rue Harmonie et se trouvant à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du sherif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1890, Succession Aldhanions, Livre 147, folio 864 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Succession Aldhanions Livre 121, folio 19.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. D. FORTIER,
Coroner Deuxième cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
18 janv—18,25—fév 1,6,13,20

PROMENADE.

I.

—Nita!.... Grognon!....

A l'appel pressant de la voix enfantine, aiguë et claire, les deux chiens dégringolent prestement.

—Là! qu'est-ce que vous faisiez encore? Toujours aux nids d'hirondelles, au lieu de ces bonnes petites bêtes que vous effrayez par vos aboiements! Oh les mauvais chiens! on ne les aime plus!

Et devant la main menaçante, mais qui jamais ne retombe, les deux chiens restent stupides, la queue basse, frétillante à peine.

—Allons! c'est fini!..... Ils ne le feront plus jamais, jamais, n'est ce pas? et on les aimera toujours, toujours!.... Est-ce qu'ils veulent se promener?

La voix devient interrogative.

—Est-ce qu'on les emmènera?

L'enfant prend un air important qui veut paraître indécis.

—Il faut qu'ils le demandent.... Parles!.... Voyons, parles!....

Un jappement rageur de la petite chienne blanche, accompagné en sourdine de la basse profonde de l'autre tonton, fait exulter l'enfant.

—Oh! les bons chiens!.... ils veulent bien se promener avec leur petite maîtresse!

En quelques gambades, les trois amis sont dans la maison où les colliers utilitaires des chiens et le béret de la fillette sont vitement passés.

—Là! nous partons!

Ils sont bientôt dans la rue et courent sans désemparer jusqu'à la pleine campagne.

I fait bon. L'air est tout imprégné d'enivrantes odeurs de serpolets. Le paysage, ordinairement désolant d'uniformité, se pique à cette heure des jupes grisâtres et des caracos noirs des paysannes engerbant le blé. Et ce sont des têtes oricnesses, avides d'incident quelconque, qui interpellent l'enfant et les chiens en leur criant un "Bonjour!" connaissant.

La petite, fort heureuse de son importance, se pose en maîtresse implacable et respectée.

—Ici, Nita! Où allez-vous? Voulez vous bien rester près de moi, au lieu de courir comme un vagabond chien des rues!..... Et vous Grognon, vous n'avez pas pris garde aux flaques d'eau!... Est-ce que vous croyez que je vais recommencer à vous laver comme ce matin?.... Allons! qu'est-ce qu'il y a encore pour te désunir ainsi, Nita? Vieux donc, ma fille! Nous ne sommes pas dans les bois, et les lapins manquent complètement à l'appel!

Mais la petite chienne ne veut rien entendre et, le train de derrière en l'air, elle disparaît presque à moitié dans un trou creusé par sesdites pattes avec une ténacité prodigieuse. L'autre tonton, qui n'a aucun flair, voulant pourtant faire quelque chose, arrive au trou, gratte et de temps en temps pousse un aboi sans conviction. Nita, vraie fox-terrier, rage, gronde, se met en fureur, chasse enfin tout à